L'analyse du registre logique dans l'œuvre de Julie-Victoire Daubié

Yanis BOUBEKER
Doctorant contractuel
à la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié

Julie-Victoire Daubié, dans sa lettre à « *messieurs* » les membres de l'académie de Lyon, qualifiait « *la condition sociale des femmes* »¹ comme étant « *la plaie la plus profonde, la plus hideuse de notre société moderne* »². En effet, le constat d'une législation, ou plus globalement, d'une organisation sociale de la France du 19^e siècle largement favorable aux hommes amène l'autrice à travailler, à travers son œuvre, pour un renversement de ce paradigme. Renversement en faveur d'une plus grande reconnaissance des droits des femmes que ce soit, entre autres, au niveau du suffrage, dans le cercle familial, ou encore dans l'accès « *aux moyens de subsistance* »³ et à l'éducation.

Évidemment, ce renversement passe par un travail d'argumentation. Aristote distinguait trois voies argumentatives⁴ : la première, *l'éthos*, désigne la stature dont est doté l'orateur ou l'oratrice, ce à quoi il ou elle renvoie. Le *pathos*, l'ensemble des émotions que l'on cherche à provoquer. Et enfin le *logos* représente la démonstration logique ayant pour finalité de prouver.

C'est surtout cette dernière voie argumentative, la logique, qui nous intéresse ici à travers divers extraits de l'autrice. Une argumentation logique correspond à ce « qui est conforme à la raison, au bon sens, qui constitue un enchaînement cohérent »⁵. La logique renvoie inévitablement au concept de raison. On peut dénombrer un certain nombre de modes de raisonnement logique, et notamment, pour revenir une nouvelle fois à Aristote : la logique scolastique (à travers le syllogisme).

Julie-Victoire Daubié, dans son œuvre, cherche à démontrer l'absurdité et les failles du système politique androcentré qui caractérise son époque. Ainsi elle utilise essentiellement un mode de pensée scolastique où elle s'applique à démontrer par des syllogismes — en particulier à travers l'expérience — les pratiques biaisées desservant non seulement la qualité de vie des femmes, mais aussi les intérêts d'une société dans son ensemble.

Si nous ne sommes pas linguiste, ni même féru de rhétorique, nous nous essayerons ici à une modeste analyse de l'utilisation du registre logique par Julie-

¹ DAUBIÉ, J.-V., *La femme pauvre au XIXe siècle*, « Avant-propos : à MM. Les membres de l'académie de Lyon – avec l'envoi du manuscrit pour le Concours. », Librairie de Guillaumin et Cie, 1866, p. IX.

² *Ibid*.

³ Cette expression est récurrente dans l'œuvre de Julie-Victoire Daubié.

⁴ On parle de la « trilogie aristotélicienne », développé dans l'*Organon* et notamment la *Rhétorique*.

⁵ Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition.

Victoire Daubié à travers trois extraits qui traitent trois des thèmes de prédilection de l'autrice. Nous verrons ainsi que Julie-Victoire Daubié met en place une dialectique afin de dénoncer les contradictions du paradigme androcentré (I). Ces démonstrations sont toutefois renforcées par l'utilisation de figures de style rhétoriques permettant d'appuyer ses arguments (II). Enfin, l'autrice sort parfois du strict cadre de la démonstration logique pour embrasser une argumentation plus empathique afin de donner du crédit à sa thèse (III).

I/ L'utilisation du syllogisme par Julie-Victoire Daubié : la démonstration logique par l'expérience

« Pour démontrer tout d'abord que l'égalité des deux sexes n'est pas contraire à la loi naturelle, il suffit d'envisager les impossibilités prétendues que le créateur oppose à l'égalité des droits revendiqués ici.

On nous objecte d'ordinaire la constitution plus faible et plus maladive de la femme, son intelligence moins grande, etc.

Sans aucun doute, la constitution physique de la femme moins forte que celle de l'homme lui interdit une foule de travaux propres à celuici ; mais c'est précisément cette infériorité physique qui impose à la société l'obligation d'accorder une plus grande initiative à la jeune fille dans les travaux auxquels elle se montre apte ; cependant, nous voyons les hommes envahir les occupations du sexe ; [...] et c'est cette femme plus faible que l'homme qui doit accomplir les plus ingrats et les plus meurtriers travaux de l'industrie pour les besoins de sa substance personnelle et de celle des enfants repoussés par leur père. Nous savons hélas ! que, dans les travaux corporels, la tâche la plus rude est trop souvent réservée à la femme, et que son labeur incessant ne la met pas à l'abri de la misère dans les maladies qui sont la suite d'un excès de fatigue. [...]

Pour les travaux qui réclament surtout de l'assiduité, même surcharge de la femme ; une seule des administrations qui l'occupent a-t-elle abrégé son labeur quotidien par égard pour sa constitution plus faible ? Que dis-je, ne savons-nous pas que l'État lui-même multiplie le travail des femmes en diminuant leur salaire ; qu'il ne leur épargne, dans les fonctions publiques, aucun fatiguant service de nuit, et ne leur donne nul auxiliaire dans le but de les soulager. Et dans l'enseignement ! Ces femmes qu'on trouve si frêles, si maladives lorsqu'on ne veut pas les occuper, pourquoi semble-t-on les croire de fer dès qu'on leur a laissé un chétif emploi ? [...]. Quoique les deux sexes soient des contribuables au même titre, le budget qui n'a prévu aucune des maladies ni des infirmités nombreuses de la femme a eu la politesse de croire à sa jeunesse éternelle pour se dispenser de lui accorder une retraite dans l'instruction secondaire. [...]

Il est assez étrange, en vérité, comme je l'ai fait remarquer déjà, qu'on n'objecte point la faible constitution des femmes pour les emplois où

on les trouve nécessaires à l'agrément de la société, comme les professions théâtrales. Cependant les femmes, nous le répétons, sont impropres à une foule de travaux trop pénibles, et les devoirs de la maternité, les soins domestiques absorbent outre leur temps ; concluons donc qu'au lieu de leur enlever le travail sédentaire et de les accabler sous le faix de l'enfant, il faut leur faire de meilleures conditions de subsistances, et de donner une valeur économique aux travaux du foyer en établissant une solidarité étroite entre toute paternité et maternité. [...] Du reste, l'objection tirée de l'infériorité des forces physiques de la femme ne peut nous arrêter plus longtemps, puisque je réclame pour elle un travail plus lucratif et moins meurtrier qu'il ne l'est actuellement. »

DAUBIÉ, J.-V., *La femme pauvre au XIXe siècle*, Librairie de Guillaumin et Cie, 1866, pp.395-397.

Dans cet extrait, Julie-Victoire Daubié décide d'accepter le postulat de départ : les femmes ont une constitution plus faible justifiant les restrictions de l'accès au travail. Cependant, elle s'applique via son argumentation à démontrer le paradoxe qui découle de cette assomption. En effet, elle met en avant un paradoxe qui contribue à remettre en question une présentation du réel simpliste et démontre le caractère fallacieux de ce syllogisme en poussant jusqu'au bout sa logique par l'expérience. Elle teste ainsi la thèse défendue qui se présente selon le syllogisme suivant :

Les femmes sont faibles.

L'accès au travail doit être restreint pour les personnes faibles Par conséquent : les femmes doivent être restreintes dans leur accès au travail.

À la manière d'une démonstration mathématique, il s'agit de vérifier la pertinence de la thèse. Julie-Victoire Daubié logicienne procède à l'analyse du discours, lequel est divisé en différents énoncés. Ainsi, elle vérifie les liens logiques entre ces énoncés, et si l'un d'eux saute, toute la cohérence du raisonnement s'effondre comme un château de cartes.

Julie-Victoire Daubié permet par l'expérience de démontrer que le postulat de départ n'est pas valable. Cette démonstration pourrait alors être qualifiée de sophisme, c'est-à-dire « un raisonnement fallacieux et trompeur, mais qui n'apparaît pas tel. Il a tous les traits de la vérité, sauf un, celui qui compte : il est erroné »⁶. Ce raisonnement se base d'ailleurs sur une justification rhétorique laquelle est présumée être une argumentation à la logique fallacieuse : l'appel à la nature : « Les femmes ne sont pas dignes de bénéficier d'un accès au travail, car elles sont naturellement moins fortes ».

Avec l'appel à la nature, le contradicteur confond en connaissance de cause la cause ou l'origine d'une chose avec l'essence ou la chose elle-même. En somme, ici

-

⁶ MEYER, M., *La rhétorique*, Presses Universitaires de France, col. « Que sais-je », 2020, p. 3.

ce sophisme se justifie en utilisant les présupposées valeurs intrinsèques — la faiblesse physique — relatives aux personnes impliquées — ici : les femmes — afin de valider une proposition qui n'est pas forcément liée au postulat de base, à savoir l'accès au travail. Pourtant Julie-Victoire Daubié, par son raisonnement, démontre non seulement la capabilité des intéressées, mais met aussi en avant les conséquences délétères du paradigme qu'elle dénonce :

- Les femmes travaillent dans des conditions plus difficiles que les hommes
- La reconnaissance de cette capacité permettrait des conditions de travail plus décentes, en accord ce qui serait cohérent avec le postulat de base de la condition physique plus modeste.

Ainsi Julie-Victoire Daubié s'applique à la déconstruction du sophisme institutionnel en pointant les conséquences doublement paradoxales de la restriction de l'accès au travail du fait de la constitution des femmes. Cette méthode est omniprésente dans l'œuvre de l'autrice, mais celle-ci s'accompagne également de figures de style qui viennent encore renforcer son propos.

II/ Une argumentation logique appuyée par un style au service de la thèse

L'étude du discours « requiert une double attention »⁷: il s'agit d'une part d'analyser la forme du discours, mais aussi d'« analyser les conditions de production des arguments »⁸. En effet, Julie-Victoire Daubié est un sujet situé: il y a une relation d'influence mutuelle entre le contexte (époque, genre, classe sociale, etc.) et le sujet. Licenciée de lettres, l'autrice expose son travail d'argumentation dans un style « livresque », lequel s'appuie non seulement sur le registre logique, mais aussi sur d'autres voies argumentatives qui permettent d'étayer le propos. Ces autres registres sont d'autant plus présents que l'on peut les expliquer par le contexte de l'époque. Par exemple, dès lors que l'on évolue dans une France du 19^e siècle dans laquelle la place de la morale est prépondérante, nous allons nécessairement en retrouver des traces tout au long de la démonstration de l'autrice. Ces affirmations qui dépassent le cadre strict du *logos* vont pouvoir accompagner et renforcer les démonstrations de Julie-Victoire Daubié. Elles permettent d'aligner le discours sur son destinataire et de susciter ainsi son adhésion. Par exemple, dans le cadre de ce deuxième extrait relatif à l'accès au suffrage :

« Les femmes ne voteront pas, nous a-t-on dit hier ; les femmes voteront trop, nous dit-on aujourd'hui, car c'est ainsi qu'il faut traduire les terreurs que nous rencontrons à ce sujet, soit chez les ultras réactionnaires, soit chez les ultralibéraux. [...]

Certains absolutistes intraitables, qui prétendent nous régénérer par le fer et le feu, affirment aussi que l'âge d'or allait apparaître sans nos prétentions intempestives. [...] Eh quoi ! s'écrient-ils, quand tout est en

⁷ GRIZE J.-B., *De la logique à l'argumentation*, Librairie Droz, « Travaux de Sciences Sociales », 1982, p. 183.

⁸ Ibid.

question, au moment où il faut fonder le gouvernement et les lois sur la justice, vous venez écraser le progrès sous l'avalanche de vos superstitions et de vos préjugés.

La preuve, répondrais-je, que le suffrage universellement masculin, quelques réformes qu'on y apporte, est impuissant à fonder le droit et le devoir social, c'est qu'il a accru, sans contredit, dans ces vingt dernières années l'antagonisme qui existait entre l'éducation de l'homme et de la femme, et n'a songé à émanciper celle-ci par aucune loi rationnelle ; c'est qu'il n'a su sanctionner ni même affirmer un seul principe nécessaire dans l'ordre moral et économique, ni, par conséquent, dans l'ordre politique. En raisonnant à la manière de mes antagonistes, je pourrais conclure ainsi à l'interdiction du suffrage masculin, et encore mes arguments seraient-ils mieux fondés que les leurs, puisqu'ils n'ont que des préjugés à opposer à des faits?

Mais enfin, considérons cet âge d'or qu'on prépare sans nous et malgré nous : il est évident pour tous que la régénération de la France dépend de sa réforme morale ; que cette réforme morale dépend de l'émancipation de la femme ; que l'émancipation de la femme dépend de la responsabilité de l'homme ; que la responsabilité de l'homme dépend de l'abrogation des lois et des institutions qui favorisent les désordres de sa vie privée ! Or demandez aux vrais réformateurs qu'ils croient que le suffrage universel soit organisé de manière à préparer l'opinion à ces réformes urgentes : pour moi, je crois que le vote des femmes peut seul y contribuer, parce qu'il contrebalancera un droit par un droit et que dans mainte occasion le droit de la femme étant le devoir de l'homme, l'harmonie sociale résultera de cette pondération du droit et du devoir. Le suffrage des femmes ne dut-il rien changer à l'état des choses, la question de leur droit n'en resterait pas moins intacte [...] »

DAUBIÉ, J.-V., *L'émancipation de la femme en dix livraisons*, E. Thorin, Paris, 1871, pp.107-109.

On peut constater dans cet extrait plusieurs éléments intéressants dans la stratégie d'argumentation de Julie-Victoire Daubié. La technique est similaire au premier extrait : il s'agit de démontrer la pertinence de sa thèse en déconstruisant celle qui fait consensus à l'époque. Elle utilise également, en introduction de son propos, une démonstration par l'absurde en mettant en avant, sur un ton ironique, les propres contradictions de ses contradicteurs.

La troisième partie est toutefois la plus intéressante. Elle présente une anadiplose particulièrement remarquable (en gras dans l'extrait). Cette figure de style semble répondre en tout point aux exigences du raisonnement logique puisque sa fonction même est de relier les énoncés du locuteur entre eux. Ce qui en fait d'ailleurs une figure très employée en argumentation pour soutenir un raisonnement efficace et rigoureux.

Mais au-delà de cet aspect « logique », l'anadiplose donne une forme de solennité qui rend difficile la critique. Tout comme l'utilisation de l'ironie ou encore de l'absurde, l'utilisation de cette figure de style a un effet performatif, au sens

austinien du terme, notamment par son caractère emphatique. Elle vient justement permettre d'accompagner le raisonnement logique (logos) en contribuant à la construction de l'éthos du locuteur. De même, la référence à des valeurs communes, ici la morale, contribue tout autant à la construction de cet éthos.

Cette voie argumentative, notamment via des figures de style éloquentes (le sarcasme, l'ironie, le registre polémique...), permet de donner au locuteur une stature et appuyer son raisonnement discursif. Juliette Dross, nous dit qu' « Un discours est d'autant plus persuasif qu'il émane d'un orateur que l'on a envie de croire. [...] Cette image ne correspond pas tant au "caractère" réel de l'orateur qu'à une construction rhétorique de ce caractère. L'éthos, c'est avant tout l'élaboration, par le biais du discours, d'une image propre à rendre celui qui parle digne de foi »9. Julie-Victoire Daubié, femme de lettres, le sait parfaitement et exploite ces techniques au service de son argumentation logique, ce, dans le but de convaincre son interlocuteur, qui va s'approprier plus aisément ce discours, lui donner « envie de croire l'orateur, de lui faire confiance, d'être convaincu par celui-ci »10 : en somme, d'entrer en empathie avec l'autrice.

Mais si elle a pu se montrer logicienne, l'appel aux émotions qui peut accompagner la démonstration de la saint-simonienne peut parfois s'éloigner d'un discours logique.

III/ L'usage d'un discours empathique : la prise de distance avec l'argumentation logique au service de l'efficacité du discours

Nous pouvons boucler le triptyque aristotélicien avec le troisième procédé argumentatif utilisé par Julie-Victoire Daubié : le *pathos*. Celui-ci est également utilisé pour appuyer le discours de l'autrice. Typiquement nous l'avons vu dans le premier extrait relatif à l'accès au travail, nous avons pu retrouver le champ lexical de la fatigue, l'utilisation des mots « rude », « labeur incessant », « fardeaux accablants » sont autant de termes qui visent à "prendre en empathie" la condition des femmes et viennent accompagner l'argumentation logique, rendre le paradoxe démontré d'autant plus flagrant afin d'emporter l'adhésion du lecteur.

Reste cependant que nous pouvons constater dans l'œuvre de Julie-Victoire Daubié que ces procédés plus empathiques sont parfois déconnectés de l'argumentation logique.

« Dans les sociétés morales, tous reçoivent la même éducation ; les classes se confondent, les sexes se retrouvent et apprennent à se connaitre dans des habitudes, des récréations, des travaux communs qui favorisent les sympathies naturelles, et font plus tard les unions assorties. Dans les sociétés immorales, au contraire, les sexes, séparés dès l'enfance dans tous les lieux où ils pourraient se moraliser, ne se retrouvent que dans les réunions où ils peuvent se corrompre ; les jeunes filles à marier, fréquentant ainsi le monde, les jeunes gens le

⁹ DROSS, J., L'art rhétorique: Petit manuel pour un usage éclairé de la parole, Armand Colin, 2023, p.71.

¹⁰ Ibid.

demi-monde, aucun lien ne les unit, même quand le notaire a été le grand prêtre de leur engagement indissoluble.

Lorsqu'on voit des conjoints arriver de pôles si opposés pour identifier leur vie, ne semble-t-il pas apercevoir un habitant de la zone torride et un habitant de la zone glaciale, poussés l'un vers l'autre par une perturbation atmosphérique ; ils achètent ensemble un thermomètre, et font un contrat solennel pour stipuler que la même température leur conviendra à jamais.

L'isolement où la fille de la bourgeoisie vit de la vie réelle est fâcheux à tous les égards : il la rend étrangère aux vues de son mari [...] »

DAUBIÉ, J.-V., La femme pauvre au XIXe siècle, Librairie de Guillaumin et Cie, Paris, 1866, pp. 22-25

Ce procédé argumentatif que ce soit par l'argument moral ou l'analogie du thermomètre donne un sentiment de logique au raisonnement. Cela permet à Julie-Victoire Daubié d'appuyer efficacement sa démonstration : avec ces figures de style, cela semble aller de soi, « c'est du bon sens » nous disons-nous. Nous nous identifions et adhérons sans grande difficulté au propos. Ici, l'autrice vient pourtant jouer avec la corde subjective de notre raisonnement. Il est assez difficile de retirer une rigueur logique de la lecture de cet extrait : si on s'appliquait à effectuer le même exercice que Julie-Victoire Daubié dans les deux autres extraits, nous pourrions sans difficulté déconstruire la thèse défendue.

Un discours ne permet pas de décrire une réalité telle qu'elle existe, mais il forge une conception - subjective - du réel que le locuteur souhaite transmettre. L'argumentation logique nous permet toutefois de nous affranchir quelque peu de cette fatalité. C'est même le propre de la logique transcendantale qui pense l'objet a priori, ou encore de la logique arithmétique. Julie-Victoire Daubié, elle, base son raisonnement discursif sur l'expérience et use sans conteste de procédés argumentatifs empathiques qui viennent par la force des choses influer sur la perception de son discours et nous donner — et ce, même si elle use d'argumentations logiques — une représentation partiale du monde. C'est toutefois ici parfaitement en adéquation avec les combats de la féministe de son époque et de la saint-simonienne. Même, plus globalement, c'est la caractéristique de toute argumentation polémique. L'utilisation de formules empathiques vise, comme les discours logiques, à servir cet objectif final qui est le propre du discours : convaincre.